

CAS PRATIQUES

Cas pratique n°1

/ 5 points

Les fédérations sportives sont tenues de respecter des obligations en matière d'assurance, notamment celle de souscrire des garanties d'assurance couvrant leur responsabilité civile, celle de leurs préposés salariés ou bénévoles et celles des pratiquants du sport.

Conformément à l'article L321-4 du code du sport, les fédérations ont également des obligations d'information en la matière. Citez-les.

Les fédérations sportives agréées peuvent conclure des contrats collectifs d'assurance visant à garantir les associations affiliées et leurs licenciés.

Avant de pouvoir conclure un tel contrat, que doit faire la fédération ?

Lorsque la fédération à laquelle est affiliée l'association sportive propose aux membres de celle-ci, qui sollicitent la délivrance d'une licence, d'adhérer simultanément au contrat collectif d'assurance de personnes qu'elle a souscrit, ladite fédération est tenue à deux obligations. Citez-les.

Les fédérations délégataires ont également l'obligation de souscrire des contrats d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels causés par un accident survenu à l'occasion de la pratique sportive dont certains de leurs licenciés peuvent être victimes. Quels sont ces licenciés bénéficiaires ?

Selon le code du sport, les pratiquants ne peuvent être tenus pour responsables des dommages causés à un autre pratiquant par le fait d'une chose qu'ils ont sous leur garde au sens de l'article 1242 du code civil, à l'occasion de l'exercice d'une pratique sportive au cours d'une manifestation sportive ou d'un entraînement en vue de cette manifestation sportive sur un lieu réservé de manière permanente ou temporaire à cette activité. Mais cette limitation de responsabilité ne concerne qu'un seul type de dommages. Lequel ?

QCM

1. Le fait pour le responsable d'une association sportive de ne pas souscrire les garanties d'assurance de responsabilité civile de leurs préposés, salariés ou bénévoles, et pratiquants du sport est puni de :

- A. 6 mois d'emprisonnement et d'une amende de 7500 €
- B. 6 mois d'emprisonnement et d'une amende de 15000 €
- C. 1 an d'emprisonnement et d'une amende de 7500 €
- D. 1 an d'emprisonnement et d'une amende de 15000 €
- E. Aucune réponse ci-dessus n'est correcte

2. La dotation initiale minimale de 15.000 euros d'un fonds de dotation doit être versée par le(s) fondateur(s) en numéraire :

- A. Dans le mois suivant la publication du fonds de dotation
- B. Dans les 6 mois suivant la publication du fonds de dotation
- C. Dans l'année suivant la publication du fonds de dotation
- D. Au cours du premier exercice comptable
- E. Aucune réponse ci-dessus n'est correcte

3. Les agents sportifs, en tant que profession mentionnée à l'article L.561-2 du code monétaire et financier, sont tenus de déclarer à TRACFIN les sommes ou opérations portant sur des sommes dont ils savent ou ont de bonnes raisons de soupçonner qu'elles sont liées au financement du terrorisme ou proviennent d'une infraction passible d'une peine privative de liberté supérieure à :

- A. 6 mois
- B. 1 an
- C. 18 mois
- D. 2 ans
- E. Aucune réponse ci-dessus n'est correcte

4. Une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques peut prendre effet à une date antérieure à la date à laquelle elle est notifiée dans le cas où elle est sollicitée par :

- A. Un sportif qui n'est pas de niveau international
- B. Un sportif qui est de niveau international
- C. Un sportif qui est de niveau national
- D. Un sportif qui n'est ni de niveau national, ni de niveau international
- E. Aucune réponse ci-dessus n'est correcte

5. Les relations de la fédération et de la ligue professionnelle sont fixées par une convention qui précise la répartition de leurs compétences. Parmi ces compétences, la fédération et la ligue professionnelle exercent en commun :

- A. L'organisation des activités arbitrales
- B. La définition et le contrôle du respect des règles techniques et de sécurité
- C. L'élaboration du calendrier des compétitions professionnelles
- D. L'organisation de la surveillance médicale des sportifs
- E. Toutes les réponses ci-dessus sont correctes